

## DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES

### MASQUE GRAND PUBLIC ELASTIQUES AFNOR SPEC S76-001 : 2020 CATEGORIE 1

« Masque réservé à des usages non sanitaires de catégorie 1  
selon la note d'information du 29 mars 2020 »



Le complexe de matière a été testé conforme aux caractéristiques techniques des masques grand public jusqu'à **100 lavages** réalisés en laboratoire, hors prise en compte des conditions d'utilisation réelle.

<b>RÉFÉRENCES</b>	MASQEL-000001– Taille adulte
<b>DIMENSIONS</b>	<b>190 x 95 mm</b>
<b>COMPOSITION</b>	<b>3 couches :</b> - Couches externes : Tissu Chaine et Trame Polyester Coton 110 gr/m <sup>2</sup> - Couche interne : Non Tissé Polypropylène 50 gr/m <sup>2</sup>
<b>COULEURS</b>	1 face grise – 1 face blanche
<b>NOMBRE LAVAGES</b>	<b>100 lavages testés par l'IFTH</b>
<b>LAVAGE-SECHAGE</b>	30 Min au moins à 40°C – Séchage à l'air libre ou en sèche-linge
<b>PACKAGING CONDITIONNEMENT</b>	Lot de 10 masques en sachet - 500 pièces par carton
<b>DURÉE D'UTILISATION</b>	4 heures maximum (Voir notice d'utilisation)
<b>VALEURS AUX TESTS ÉTAT NEUF</b>	<i>Matériau dont les performances ont été mesurées par les laboratoires de DGA Maîtrise NRBC, 5 rue Lavoisier, 91710 Vert-le-Petit</i> <b>rapport DGA N°RP/20-1998/DGA MNRBC/2000305/NP</b> Respirabilité - Perméabilité à l'air (>96 pour dépression de 100 Pa) : <b>215 L/m<sup>2</sup>.s-1</b> Efficacité de filtration des particules de 3 µm émies (>70%) : <b>98.1 %</b>
<b>VALEURS AUX TESTS 100 LAVAGES</b>	<i>Matériau dont les performances ont été mesurées par les laboratoires de l'IFTH à Ecully, selon le protocole interne inspiré du protocole de la DGA.</i> <b>rapport IFTH N° 20-01761</b> Respirabilité - Perméabilité à l'air (>96 pour dépression de 100 Pa) : <b>176 L/m<sup>2</sup>.s-1</b> Efficacité de filtration des particules de 3 µm émies (>70%) : <b>99 %</b>

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

**AVERTISSEMENT : Le masque barrière n'exonère absolument pas l'utilisateur de l'application des gestes barrières qui sont essentiels complétés par la mesure de distanciation sociale.**

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>